

AVIS PUBLIC

Appel de candidatures pour le Comité Consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover invite les résidents qui s'intéressent à l'urbanisme et possédant des connaissances générales sur le sujet à poser leur candidature au comité consultatif d'urbanisme. Nous sommes à la recherche de trois membres motivés à se joindre au CCU.

Le CCU est un comité consultatif et non décisionnel. Il joue néanmoins un rôle actif important dans la planification du territoire. Son mandat principal est de fournir des avis et des recommandations au conseil municipal sur les sujets concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction. Il étudie notamment les demandes qui concernent : les dérogations mineures, les modifications aux règlements d'urbanisme, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Les rencontres se tiennent à huis clos, habituellement le 3^e ou 4^e mardi de chaque mois, à 19 h, à la salle du Conseil municipal.

Critères de sélections :

- Être résident de la Municipalité;
- Être disponible en soirée, une fois par mois;
- Avoir de l'intérêt et des connaissances dans l'un des domaines comme l'urbanisme, l'environnement, l'architecture, le droit, le patrimoine ou l'aménagement paysager, constitue un atout.

Aptitudes et habiletés recherchées :

- Bon jugement;
- Bonne capacité d'analyse;
- Sens de la collaboration et esprit d'équipe;
- Avoir accès à un ordinateur et une adresse courriel;
- Intégrité et discrétion.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée d'une lettre de présentation au plus tard le 10 octobre 2025 à l'attention de Mme Isabelle Demers par courriel à dir.urbanisme@stcyrille.qc.ca

Saint-Cyrille-de-Wendover
Ce 10 septembre 2025



Louise Sista
Directrice générale et greffière-trésorière